

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 31 (1967)
Heft: 123-124

Artikel: Nature et formes de l'annexe syntaxique
Autor: Regula, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NATURE ET FORMES DE L'ANNEXE SYNTAXIQUE

L'impulsion à cette étude m'a été donnée par deux travaux remarquables de M. Maurice Dessaintes « La notion de relais syntaxique », publié dans les *Études classiques*, t. XXXIII, n° 2, p. 140-155, et « L'Apposition : Une fonction ou un Mode de Construction asyndétique ? »

Dans le premier travail l'auteur définit le « relais syntaxique » comme « reprise textuelle ou anaphorique (généralement pronominale) d'un mot ou d'un groupe de mots qui, tout en assurant la continuité syntaxique du discours, sert de pivot ou de base structurale au déploiement d'un supplément d'information ».

Considérant la combinaison de « relais » + supplément explicatif comme membre de phrase détaché ou segmenté, nous lui donnons le nom d'« annexe », par lequel nous entendons toute la partie supplémentaire rapportée à un membre ou à l'ensemble de la phrase précédente et provisoirement terminée.

Le but que nous nous sommes proposé, est de classer, d'analyser et d'interpréter les différentes catégories de l'annexe.

I. *Apposition spéciante.*

1. *A distance.*

a) Rapportée au sujet :

« Un grand vent soufflait au dehors, *un vent d'automne* mugissant et galopant, *un de ces vents* qui tuent les dernières feuilles » (Maupassant, *Histoire vraie*).

[Double apposition à description détaillée].

« Le vent soufflait, *un vent froid* qui faisait tourbillonner la neige » (Daudet, *Tarzan sur les Alpes*).

« La colère me prit, *une de ces colères* d'homme gros qui prennent à la gorge » (Courteline, *Henriette a été insultée*).

2. *En contact.*

b) Rapportée à l'attribut (nucléus ou élément sémantique du prédicat) :

« Par instants la terre semblait frissonner, *frisson* qui se changeait en spasme, *spasme* qui s'achevait en crise paroxistique » (Bordonove, *Les Atlas*, p. 271) (D.).¹

La seconde apposition décrit l'objétoïde (complément prépositionnel) de résultat.

« Pendant deux jours, il avait été enfantinement glorieux de son chef-d'œuvre, glorieux jusqu'à résister au désir de l'améliorer » (R. Ikor, *Ceinture du Ciel*, p. 84) (D.).

c) Rapportée à l'objet prépositionnel (objétoïde) :

« Le soleil se couche, tandis que nous franchissons la passe qui mène dans l'autre plaine, *celle de Koniah* qui s'étendra jusqu'au Taunus » (Gide, *Incidences*, p. 117) (D.).

[Apposition de dénomination].

d) Rapportée au prédicat d'une phrase nominale (sous-prédicat) :

« Quelle femme ! en haillons ! maigre, hâve, les cheveux épars, *de longs cheveux noirs* ². » (Mme François, *Il sera roi*).

Le premier « cheveux » est, au fond, sujet au sein du prédicat-nexus.

II. *Prédicatif détaché* (libre, segmenté).

« Énorme, immobile, il était là /le loup/, regardant la petite chèvre » (Daudet, *La Chèvre de Monsieur Seguin*).

Le participe (ou gérondif?) prédicatif exprime l'attitude du sujet pendant l'action ou l'état énoncé.

« L'auto filait, *rapide*. »

Ce prédicatif libre construit en apposition comporte un effet plastique en comparaison de l'adverbe abstrait rapidement, qui caractérise exclusivement l'action.

1. D. signifie : cité par Dessaintes.

2. Pour la description, cf. : « C'était une jeune fille, presque une adolescente, maigre, hâlée, tête nue, cheveux au vent ». (A. Theuriet, *La Truite*). « Nexus épithète ».

III. *Épithète détachée.*

« J'ai une nouvelle, *grande* » (R. Bazin, *La bonne Nouvelle*).

L'adjectif détaché est le résidu condensé de la phrase : *Elle est grande.

IV. *Adverbiel de manière.*

« La fièvre typhoïde passa par là, et le gosse fut pris. Pas pour rire. *Très.* » (Farrère, *La plus Grande*).

Le premier adverbiel construit en forme phrasique nominale se trouve expliqué par *très*, dont l'emploi absolu est singulièrement frappant.

V. « *Explicatif* » segmenté.

1. Rapporté au sujet pronominal :

a) « Il est joliment amusant, *le sport du ski.* »

« Elle tourne vite, *la roue du temps* » (G. Nouvel, *Pierre et Jacques*).

« C'est un beau venez-y voir¹, *cette peinture.* »

b) « C'est vraiment bon ça, *de marcher* » (T. Bernard/A. Godefernaux, *Tripple-patte*, I, 1).

« Car c'est ne régner pas *qu'être deux à régner* » (Corneille, *Mort de Pompée*, I).

c) « Cela l'eût choqué, *qu'un officier parlât* de déposer les armes » (Dorgelès, cité dans Wartburg/Zumthor, *Précis de syntaxe du Français contemporain*).

Rem. : « Du lapin, il y en a, *du lapin.* »

Reprise populaire de l'objet-forme ou du sujet thématique. L'adverbe pronominal *en* se rapporte à πò κοινοῦ aux deux termes.

2. Rapporté à l'objet direct :

a) « On le connaissait à mille lieues, *le père Tonin* » (cité dans E. Lerch, *Französische Sprache und Wesensart*).

Style impressionniste imitant le parler populaire.

« Il l'a-ti jamais attrapé, le gendarme, *le voleur ?* » (cité par J. Vendryes).

« Il l'a donc achetée, ton ami, *cette maison ?* »

« Allait-on le recevoir, lui, *l'ouvrier*, là, chez l'artiste ? » (J. Claretie, *Boum-Boum*).

Dans ce passage il y a cumul d'explicatifs : premièrement, c'est l'objet (le) qui est souligné par le pronom absolu, qui est caractérisé par une

1. Voilà un exemple auquel ne se prête pas le terme de Bally « discours indirect libre », puisqu'il y a objectivation d'une réflexion subjective (Allait-on me recevoir...?)

apposition (l'ouvrier), deuxièmement, c'est l'adverbe de lieu (là) qui est précisé par le syntagme appositionnel (chez l'artiste), au sein duquel le substantif est mis en contraste avec ouvrier¹.

« Vous devez connaître ça, rue Dozule ? » (Ch. Vildrac, *Découverte*) (D.).

b) « Je ne sentais en moi-même qu'un seul désir, qu'un espoir : *te revoir Carmen, te revoir.* »

c) « Je le crois sacrebleu bien, *qu'il ne puisse tenir sur ses jambes* [le petit garçon]. Vous lui avez mis les deux pieds dans la même jambe du pantalon » (Courteline).

L'objet pronominal se trouve commenté par la complétive au subjonctif du réel, qui renvoie le fait repris au second plan.

3. Rapporté à l'objétoïde :

a) « Il intriguait jusque dans les cités les plus insignifiantes, *là où il semblait que sa flotte ne dût jamais atteindre* » (R. Caillois, *Le Rocher du Sisyphe*, p. 38) (D.).

Objétoïde de lieu.

« Tu veux en faire un maître d'école, *de ton fils ?* » (E. Pailleron, *Le Monde où l'on s'ennuie*).

Objétoïde d'instrument ou de base.

b) « Nous nous rendîmes immédiatement à l'endroit où nos parents nous défendaient d'aller : *c'était à la rivière* » (Ch.-L. Philippe, *Contes du Matin*, p. 133).

M. Dessaintes voit dans « c'était » la première partie d'un gallicisme discontinu et pose la question : Y a-t-il relais ou mise en relief ? Ou la formule peut-elle cumuler les deux valeurs ?

Nous y répondons par l'analyse que voici : « c'était » reprend le caractère événementiel de « nous nous rendîmes », ce qui s'effectue par l'imparfait « explicatif ». Une trace de sens dynamique ou motorique se cache dans « c'était » ; car le syntagme « à la rivière » ne dépend pas directement du verbe statique : c'est que le complément locatif (à l'endroit) demande une précision concrète. Nous avons affaire à une apposition au caractère explicite, en d'autres termes, à une phrase explicative.

4. Rapporté au complément déterminatif :

« Ce qui m'encourage, c'est l'instance nouvelle de tous les regards à chercher le mien, *regards* qui me paraissent se transformer depuis quelque temps... » (P. Bouille, *La Planète des singes*, p. 195) (D.).

1. Voir note 1, page 333.

5. Rapporté au contenu de ce qui précède sous forme d'une phrase nouvelle, qui aurait pu être construite en apposition :

« Mais bientôt les malheurs commencèrent à fondre sur lui. *Ce fut d'abord sa fille qui mourut...* » (= mort de sa fille) (G. Paris, *Merlin Merlot*).

« Ce fut... qui » n'a pas la valeur de la formule de mise en évidence, mais il est l'équivalent de *c'est que...* (formule explicative). La relative est conçue de prime abord.

Rem. : Un cas tout particulier est celui de nom précisant l'indication donnée provisoirement par l'article indéfini ou par un possessif :

a) « Que j'en trouve encore une, *de montre* » (Courteline, *Le Commissaire est bon enfant*, 4).

Ce qui frappe, c'est que l'article, élément dépendant et proclitique, remplit la fonction de régissant : paradoxe syntaxique !

La préposition *de*, considérée par M. Grevisse comme « cheville syntaxique » (*Le bon Usage*, §922, 12) marque le rapport du présentatif, qui annonce d'abord vaguement le satellite.

b) « La nôtre est faite, d'opinion. » — « Ma disparition ne ferait pas un bien grand trou. » — « Ben, la mienne donc, *de disparition*. » (Gyp, *La Ginguette*).

VI. *Prise de position appréciative* (« *judicatif* »¹) :

1. Sous forme de phrase nominale :

« Le cerf, hors de danger, / Broute sa bienfaitrice : *ingratitude extrême* » (La Fontaine, V, 15). — « Le vieillard a disparu tout à coup (fait) étrange ! »

2. Sous forme d'infinitif absolu :

« Le bon petit déjeuner de Mamette, c'était deux doigts de lait, des dattes et une barquette, quelque chose comme un échaudé, *de quoi la nourrir* elle et ses canaris au moins pendant huit jours » (Daudet, *Les Vieux*) = ce qui eût suffi pour la nourrir...

« Oh ! le jardin de Tartarin, il n'y en avait que deux comme celui-là en Europe. Pas un arbre du pays, rien que des plantes exotiques, des gommiers, des cocotiers, des bananiers, des palmiers, des cactus, des figuiers de la Barbarie, un baobab, à *se croire* (=on se croirait) en pleine Afrique centrale, à 10 000 lieues de Tarascon » (id., *Tart. de Tar.*).

La description objective du jardin se trouve résumée par une caractérisation subjective.

1. Terme créé d'après le latin, où il y a un *datus* et *ablativus iudicantis* : *in universum aestimanti* (généralement parlant) plus *penes peditem roboris* (Tacite, Germ., VI). *Mea opinione* (*sententia*) *homines virtute metiendi sunt, non fortuna*.

VII. *Retouche ou rectification.*

Elle est appelée par M. Dessaintes « mouvement de mise en place », qu'il considère à juste titre comme « phénomène discursif ».

Le terme rectifiant reste sur le même niveau syntaxique que le terme provisoire. Comme les autres espèces de l'apposition la retouche est une « connexion horizontale » (L. Tesnière, *Esquisse d'une Syntaxe structurale*, p. 5).

1. Retouche du sujet :

« Quand l'insomnie le visitait — non pas *l'insomnie de fatigue*, mais *cette insomnie féconde* qui creuse le fond de la nuit avec fureur » (Magnane, *Chers Collègues*, p. 101) (D.).

Cette retouche comporte une epanorthose qui rectifie l'idée supputée concernant le terme à caractériser.

2. Retouche du prédicat :

a) par l'adjonction d'un adverbiel de grade ou d'intensité (qui constitue un sous-groupe de l'adverbiel de manière, « Artangabe ») :

« Puis il avait fait demi-tour et couru, *couru à toute vitesse*, plus vite sans doute qu'aux beaux jours de sa carrière de trois-quarts » (Magnane, *Chers Collègues*) (D.).

b) par l'adjonction d'une phrase qui reprend abstrairement un fait tout en le complétant par un adverbiel de manière :

« Fulbert... sortit, *mais ce fut craintivement* » (Bosco, *L'Épervier*, p. 99) (D.).

« Ce fut » = cela se fit. L'adverbe dépend indirectement de « il sortit ».

c) par la mise en évidence de l'espèce-d'être (« Seinsart ») :

« La jolie petite fille *que c'est !* » (Molière, *Don Juan*, IV, 3) : phrase contemplative (méditative, « *Betrachtungssatz* ») ¹.

D'abord, le locuteur n'a en vue que l'exclamation : La jolie petite fille ! Phrase contemplative à matière cristallisée. Mais pour corroborer la vérité de son jugement il ajoute la forme explicite de la mise décisive, qui n'a été exprimée que par le ton correspondant.

1. « Exclamative » ne caractérise que la forme affective, mais non la nature de la phrase, qui doit être définie d'après les phénomènes fondamentaux (« dimensions ») de la pensée : jugement, supposition (soit donné...), volition, interrogation, contemplation (méditation). Le sentiment, phénomène accidentel, ne peut que « teindre » le contenu de la phrase.

3. Retouche de l'attribut :

« Cet enfant est joli, mais *très joli*. »

« Le ton du pasteur n'était pas d'interrogation : *de tristesse* plutôt » (Malraux, *Condition humaine*) (D.). Epanorthose.

Rem. : La latin *magis* au sens de *potius* adversatif apparaît d'abord après une proposition négative :

« *Neque quisquam parens liberis, uti aeterni forent, magis* (= *potius, sed*) *ut boni honestique vitam exigerent* » (Salluste, *bell. Iug.*, 85, 49).

« *Quid servus peccavit, qui coactus est facere ? Magis illa matella digna fuit, quam taurus mactaret* » (Pétrone, 45). L'interrogation a un sens négatif.

Voici un passage, où *magis* se trouve après une proposition affirmative :

« *Animi imperio, corporis servitio magis utimur* » (Salluste, *bell. Cat.*, I, 2).

« L'esprit, nous l'avons pour commander, mais le corps pour servir. » Qu'il me soit permis d'ouvrir une parenthèse. Outre les particules *mais* et *plutôt*, le français dispose d'autres expressions rectificatives :

« La brusque façon dont il s'empara de la bouteille, faisait croire qu'il allait fendre, avec, la tête fêlée du vieux diplomate. Pas plus ! [que ça]. C'était pour verser du vin à sa voisine » (Daudet, *Tart. sur les Alpes*).

« Il voulait faire un trou à la lune. Pas moins ! » dirait le Français du Nord, sceptique et lourd de réticence, tandis que le Français du Sud glisse, avec son « pas plus » ! le plus légèrement du monde sur les choses les plus graves.

Cf. en latin : « *Quis credat pueris non nocuisse feram ? Non nocuisse parum est, prodest quoque* » (Ovide, *Fasti*, II, 415). A cette tournure correspond en prose la construction « *tantum abest, ut..., ut...* » que Noël du Fail a imitée : « ... et autres semblables rêveries..., quelles choses tant s'en faut qu'elles nourrissent le corps de l'homme, qu'elles le corrompent » (*Propos rustiques*).

La question ironique peut aussi servir à rectifier une idée :

« *Filium unicum adulescentulum habeo, ah, quid dixi ? habere me ? immo habui* » (Térence, *Men.*, 93 sq.) « je n'ai qu'un seul fils très jeune, oh, que disais-je ? Moi, l'avoir ? Non, je l'ai eu. »

4. Retouche de la validité de l'énoncé, plus exactement, du rapport entre le sujet et le prédicat :

A. « Les fresques étaient terminées, *moins une* » (*Tart. sur les Alpes*).

B. A. fr. : « Tote esteit noire, *mes un bras qu'elle ot blanc* » (*Mort Aymeri*, v. 449).

C. « Ne li faut chose au soir qu'il n'ait au main, *mais que santez*, dont il est desiranz » (*Am. et Am.*, 2501).

M. Gamillscheg traduit dans sa *Hist. frz. Synt.*, p. 579 : « Es fehlt ihm am Abend nichts, das er nicht am nächsten Morgen hätte, nur die Gesundheit (fehlt ihm), nach der sein Begehr geht » et ajoute : « Geht die Beziehung zum Vordersatz gedanklich verloren, dann wird *mais que*, ohne Negation gesetzt, zu « *außer* ». Par la perte de la connexion avec la phrase précédente il semble entendre que la retouche constitue une phrase elliptique syntaxiquement autonome. Mais comment expliquer la génèse de la nouvelle valeur ? L'annexe *mais que santez* (== à moins que de la santé) restreint la validité du jugement général en la rectifiant. Le problème essentiel consiste dans l'analyse de la « pensée pensante », comme dit G. Guillaume. Il se présente deux hypothèses :

a) « *mais que /li faut/ santez* » : subjonction adversative : « Doch, daß ihm die Gesundheit fehlt » ou : « nur daß... » « Que » est indice de subordination.

b) « *mais que* » : préposition au sens de excepté, sans ; cf. à moins que : « A moins que du trépas/Puis-je expier le crime et réparer la honte/D'être où vous n'êtes pas ? » (Corneille). Pour « *que* », signe de particule cf. avecques, jusque.

5. Retouche de l'objet direct :

a) « Tout à coup j'entendis comme un rythme, pas un chant, non, *un chant scandé* par dix ou quinze voix » (Bosco, *Irénée*, p. 83) (D.). Cf.

b) « Il y avait en l'air quelque chose comme un parfum d'arbre, non, *un parfum d'écorce exotique*, une senteur de bois vanillé » (Bosco, *Sanglier*, p. 47) (D.).

c) « Mais nous étions trop accablés par le silence et par l'ombre pour nous étonner beaucoup d'une chose déconcertante : l'eau recommençait de couler, *mais de couler dans l'autre sens* » (Gide, *Voyage d'Urien*, p. 108) (D.).

6. Retouche d'un complément déterminatif :

« Par malheur, le visage, moins immuable, avait suivi son époque. C'était maintenant celui d'une très vieille dame. Ou, pour être plus exact, *d'un vieux condor* » (Hériot, *La Main tendre*, p. 167) (D.).

1. Cf. en allemand : « Mit heiler Haut bin ich davongekommen, nur daß die Woge mir, was ich erwarb, verschlang ».

7. Retouche de l'élément d'un syntagme :

« Elle a pris ce petit visage a pleines mains — *ses longues mains, ses longues mains douces* » (Bernanos, *Monsieur Ouine*) (D.).

La sous-« expansion » ou « extension » (d'après M. Dessaintes) du syntagme répété (*ses longues mains*) comporte, par la segmentation des détails descriptifs, un effet stylistique.

8. Retouche de la valeur d'un mot :

« Notre lièvre n'avait que quatre pas à faire, *J'entends de ceux qu'il fait lorsque, près d'être atteint, il s'éloigne des chiens*, les envoie aux calendes » (La Fontaine, *Fabl.*, VI, 10).

La phrase explicative contient la reprise pronominale du nom dont la relative précise la valeur en le qualifiant.

9. Retouche du contenu de la phrase précédente :

« Il publie lui-même sa correspondance, — ce qui est le fait d'un homme d'ordre et ce qui, dans une certaine mesure, est loyal —, *mais il la publie après correction* » (Duhamel, *Semailles*, p. 146-147) (D.).

Conclusion.

L'annexe montre une quantité considérable d'emplois. En se référant à tous les membres de phrase — sujet, prédicat, attribut, objet, objétoïde, adverbiel, circonstanciel, prédicatif libre, apposition — elle commente (caractérise, décrit, nuance, précise, spécifie) ou rectifie le terme de rapport ou le contenu de la phrase précédente, en outre elle peut représenter un « judicatif », terme de second plan. Le terme tectonique « annexe » désigne le phénomène comme construction additionnelle. A embrasser d'un coup d'œil les différents exemples, on y reconnaît un trait commun : l'annexe se réduit, au fond, à une apposition périphérique ou « marginale », comme M. Dessaintes la caractérise. Connexion horizontale au caractère prédicatif et rythmiquement indépendant, l'apposition est un complément explicatif d'un membre ou de l'ensemble de la phrase de rapport. Nominale, l'annexe a la forme de l'apposition contactuelle ou détachée, phrastique, celle d'une phrase apposée ou entièrement autonome.

Comme l'apposition traditionnelle, l'annexe peut apporter un contenu nouveau — prédicat psychologique condensé ou explicite (en forme de

phrase syntaxiquement autonome) — ou reprendre un élément précédent — sujet psychologique.

La différence des conceptions de M. Dessaintes et de la nôtre consiste dans ce que lui explique l'origine psychologique du phénomène, dont il traite principalement la partie servant de jointure ou de base structurale au supplément d'information, tandis que nous mettons l'accent sur la diagnose syntaxique et sur la forme des catégories mentales qui s'expriment dans la langue et constituent la base des faits discursifs. C'est pourquoi nous avons tâché de caractériser les différents emplois de l'annexe au point de vue syntaxique et sémantique.

Par les démonstrations précédentes nous croyons avoir complété la collection des phénomènes faite par M. Dessaintes, qui a le grand mérite d'avoir appelé l'attention des syntacticiens sur le phénomène apposition qu'il a placé dans une large perspective, par où il a fourni une contribution précieuse à la syntaxe moderne.

Graz, mai 1966.

M. REGULA.